

Quant'îse

N° 11

JUIN 2010

La crise économique n'épargne pas la Corse mais son impact est beaucoup plus limité que dans les autres régions françaises. En effet, grâce à ses caractéristiques, l'économie insulaire est relativement protégée des effets de la récession. Sa forte tertiarisation, sa production industrielle tournée vers la consommation locale et la grande autonomie de ses entreprises ont permis des créations d'emplois alors qu'il s'en détruisait partout ailleurs. Toutefois, la situation commence à se dégrader sur l'île en 2009, un an plus tard qu'en France. L'emploi fléchit et le chômage progresse alors que les premiers signes de reprise apparaissent au niveau national. A l'échelon départemental, la Haute Corse résiste mieux à la crise que la Corse-du-Sud.

Laurent APICELLA



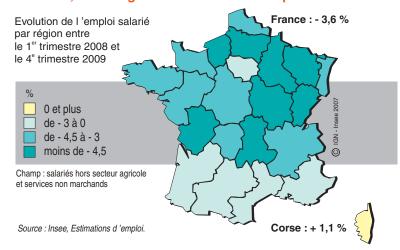
www.insee.fr

La Corse résiste mieux à la crise que les autres régions françaises

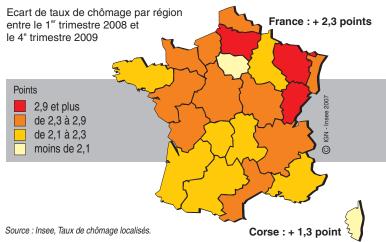
En France, les premiers signes de dégradation de l'activité économique sont perceptibles dès le début de l'année 2008. Cette crise, à l'origine financière (subprimes), se traduit par une contraction de l'activité dans l'ensemble des économies avancées entraînant une baisse globale des débouchés à l'exportation. Elle provoque également un durcissement des conditions de financement défavorable à l'investissement. Comme la plupart des pays de la zone euro, la France entre en récession courant 2008.

Cette crise mondiale n'épargne pas l'économie de la Corse. Toutefois, son impact est plus tardif et beaucoup plus limité que dans toutes les autres régions françaises. Au cœur de la crise, du début de 2008 à la fin de 2009, l'économie insulaire a même créé 700 emplois privés alors qu'il s'en détruisait partout ailleurs. Ainsi, au début de 2009, le chômage en Corse est devenu pour la première fois inférieur à la moyenne nationale.

La Corse, seule région à avoir créé de l'emploi

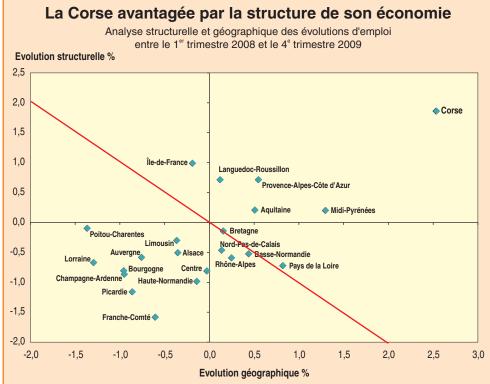


La hausse du chômage moins prononcée en Corse



La structure du tissu économique corse atténue les effets de la crise

La forte tertiarisation de l'économie corse l'a relativement protégée des effets de la crise. Comme toutes les économies de services, la Corse a été faiblement impactée par la



Source: Insee, Estimations d'emploi.

Champ: salariés hors secteur agricole et services non marchands

Lecture : La droite de pente -1 (en rouge) passant par zéro sépare les régions avec un taux de croissance de l'emploi supérieur ou inférieur à la moyenne. Cinq régions, dont la Corse, ont à la fois un effet structurel et un effet géographique positif.

En Rhône-Alpes, l'effet géographique favorable (+ 0,25 point) ne suffit pas à compenser l'effet structurel négatif (-0,59 point) : au total son taux de croissance de l'emploi est inférieur de 0,34 point au taux de croissance moyen national.

Définitions

Les **effets structurels** mesurent l'écart d'évolution de l'emploi entre régions lié aux spécificités de l'appareil productif.

Les effets géographiques mesurent l'écart d'évolution de l'emploi entre régions à structure identique. La somme de ces 2 écarts forment le différentiel de croissance d'emploi entre une région et la moyenne patiencle. contraction de la demande mondiale et ses effets récessifs sur les exportations. Les secteurs d'activité les plus exposés à la crise internationale sont particulièrement sous-représentés sur l'île. C'est notamment le cas de l'intérim quasiment absent du paysage économique insulaire mais aussi de l'industrie manufacturière. Les secteurs les plus vulnérables (intérim, industrie manufacturière et services immobiliers) regroupent à peine 5 % de l'emploi salarié marchand en Corse, contre 20 % en France. Non seulement la Corse est la région la moins industrialisée du pays mais c'est aussi celle où l'industrie a le mieux résisté. Elle a même créé 200 emplois au cœur de la crise alors qu'il s'en détruisait massivement partout ailleurs. Ce constat est toutefois à tempérer car l'industrie insulaire n'est aucunement comparable à celle du continent. Dépourvue d'industrie lourde ou automobile, la production industrielle corse est essentiellement orientée vers la consommation locale. Ainsi, les industries agroalimentaires et l'énergie concentrent 64 % de l'emploi industriel de l'île contre 28 % en France. Ces secteurs n'ont pas

ressenti les effets de la crise et sont à l'origine de la plupart des créations d'emplois industriels. A l'inverse, les industries manufacturières insulaires n'ont pas échappé à la récession. Nombre d'entre elles, notamment dans l'aéronautique, ont perdu de l'emploi.

Les entreprises insulaires très autonomes

L'hypertrophie du secteur public a également pu constituer un facteur de résistance. En Corse, le secteur public pèse davantage que dans toute autre région métropolitaine. Il représente 29 % de la valeur ajoutée produite contre 21 % au niveau national. Il concentre également 34 % de l'emploi, soit 4 points de plus qu'en moyenne nationale. Cette prépondérance du secteur public dans l'emploi et les investissements a sans doute permis d'amortir les effets récessifs de la crise dans la région.

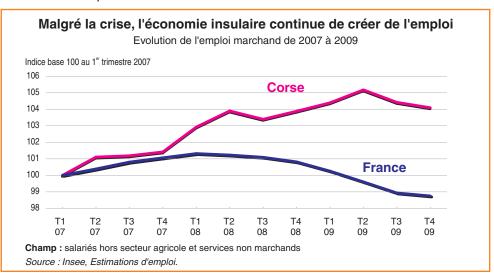
L'économie insulaire se caractérise aussi par la forte autonomie de ses entreprises. Rares sont les emplois insulaires dépendant d'un centre de décision externe, donc soumis à une contagion de la crise. Seulement 19 % des salariés du secteur marchand travaillent dans un établissement dont le contrôle est extérieur à la Corse, deux fois moins que dans les régions de province. Cette autonomie, liée à une activité essentiellement présentielle, a ainsi permis de limiter la propagation sur l'île de l'onde de choc de la récession.

Début du ralentissement économique en 2009

Pour autant, la crise n'épargne pas l'économie insulaire. La Corse est certes la seule région ayant créé de l'emploi sur les deux dernières années, mais ces créations ont nettement fléchi.

Cet essoufflement est à peine perceptible en 2008. L'emploi est alors toujours dynamique, supérieur à 2 % en rythme annuel, dans la continuité d'une décennie exceptionnelle en la matière. De même, le PIB ne fléchit pas en Corse contrairement à la moyenne nationale. L'année 2008 est celle du décalage conjoncturel entre une économie nationale en plein marasme et une activité encore robuste en Corse.

Mais, au cours de 2009, la situation économique s'est sensiblement dégradée sur l'île et



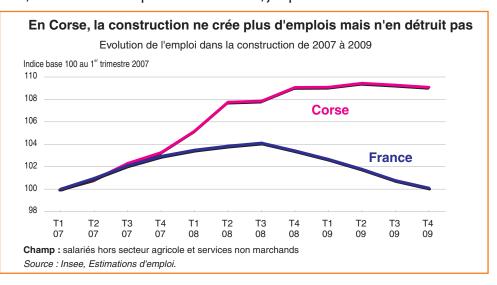
les créations d'emplois se sont nettement taries. L'emploi n'a cessé de fléchir tout au long de l'année et a même reculé au deuxième semestre. Sur l'ensemble de 2009, à peine quelques dizaines d'emplois nouveaux ont été créés. L'économie insulaire est ainsi restée en décalage avec la conjoncture nationale qui, dans le même temps, commençait à se stabiliser. Aucun secteur d'activité n'échappe au ralentissement économique que traverse la Corse.

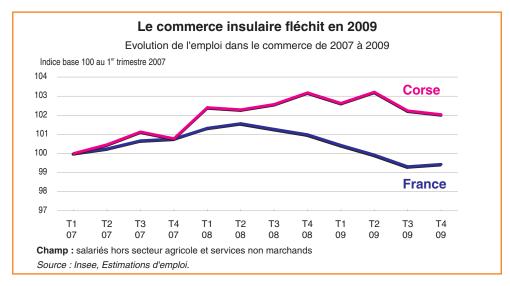
L'emploi stagne dans la construction et résiste à peine mieux dans les services

Ainsi, la construction, un des principaux moteurs de la création d'emplois en Corse, a sévèrement fléchi à partir du deuxième semestre de 2008. Le BTP à l'origine de 600 nouveaux emplois en 2008, soit un rythme de croissance annuel proche de 6%, n'en a pas créé en 2009. Ce ralentissement, quoique brutal, demeure néanmoins plus contenu que dans toutes les autres régions de France où la construction a détruit de l'emploi en 2009. Les services, qui représentent la moitié des emplois salariés marchands, ont également souffert des conséquences de la crise. Dès la mi-2008, la croissance de l'emploi est passée d'un rythme annuel supérieur à 3 % à seulement 1 %. Cette progression, certes limitée, s'est néanmoins globalement maintenue jusqu'à la fin de 2009. Au total, sur les deux années de crise, les services marchands ont tout de même créé 600 emplois. Cette résistance d'ensemble masque néanmoins des situations contrastées. Ainsi, le secteur immobilier a été durement frappé par la récession, en Corse comme ailleurs, et n'a cessé de détruire de l'emploi depuis la fin de 2007. De même, les services techniques et administratifs, jusqu'alors

très dynamiques, ont perdu près de 200 emplois en 2009. A l'inverse, les activités d'hôtellerie et de restauration, stimulées par une fréquentation touristique encore bien orientée, ont créé de l'emploi jusqu'à la mi-2009. Pour autant, elles aussi marquent nettement le pas depuis cette date. Néanmoins, ces activités ont également beaucoup mieux résisté à la crise que sur le continent.

Malgré le soutien du tourisme, le commerce n'a pas non plus été épargné. Ce secteur, relativement atone depuis plusieurs années, a

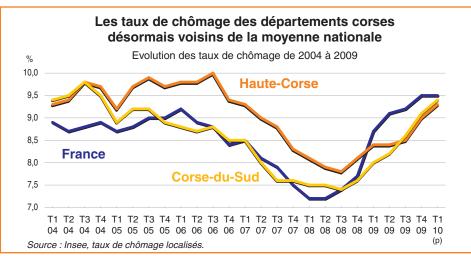




dans un premier temps résisté aux effets récessifs de la crise. Mais, à partir de 2009, le commerce a nettement fléchi et finalement perdu 170 emplois sur l'ensemble de l'année. En un an, l'emploi a ainsi reculé de 1,1 % faisant à peine mieux qu'au niveau national (-1,5 %). Dans ce contexte, l'économie insulaire a ainsi créé très peu d'emplois en 2009. Cette situation est certes moins défavorable qu'ailleurs en France mais elle n'a pas suffi à juguler le chômage.

Des créations d'emplois trop faibles pour empêcher la hausse du chômage

A la fin de 2009, le taux de chômage en Corse s'établit à 9,1 % de la population active. En un an, il a progressé de 1,3 point à peine moins qu'au niveau national (+ 1,8 point) et ce malgré une dynamique d'emploi plus favorable. L'économie insulaire doit en effet générer davantage de croissance économique et d'emploi qu'au niveau national pour un même effet sur le chômage. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce paradoxe apparent. La hausse démographique est en Corse sensiblement plus dynamique qu'ailleurs. Mécaniquement, la population en âge de travailler augmente donc plus vite que sur le



continent. Par ailleurs, la participation au marché du travail est en constante progression. La Corse opère en effet un rattrapage important en matière de taux d'activité, en particulier féminine. Ces facteurs provoquent une dilatation de la population active qui ne s'observe pas dans les mêmes proportions à l'échelle nationale.

De plus, l'économie insulaire ne connaît pas le même phénomène d'enrichissement de la croissance économique en emploi qu'au niveau national. La

tertiarisation de l'économie française a provoqué un ralentissement des gains de productivité apparente du travail. Ainsi, la croissance est devenue plus créatrice d'emplois. Or, l'économie corse, déjà majoritairement tournée vers les services, n'en a pas bénéficié dans les mêmes proportions. Au contraire, les dernières années ont vu la montée en puissance du BTP, secteur très concerné par des gains de productivité. Aussi, la croissance économique en Corse doit être supérieure à celle de la France pour un même impact sur l'emploi.

Au total, la Corse est certes la région la moins touchée par la crise, mais celle-ci a suffisamment affaibli le rythme de création d'emplois pour faire repartir le chômage à la hausse.

La reprise économique pas encore perceptible en Corse

La réaction de l'économie corse à la crise présente un net décalage de conjoncture avec le continent. Ce décalage pourrait subsister s'agissant de la sortie de crise. Au niveau national, un certain nombre de signaux indiquent que le paroxysme de la dépression économique a été atteint au début de 2009. Depuis lors, la croissance française est de

nouveau positive (quoique faible), les destructions d'emplois ralentissent et le chômage augmente plus modérément. Mais ces signes d'amélioration ne sont pas encore perceptibles dans l'économie corse. Au contraire, la dégradation du marché du travail s'est amplifiée au cours du deuxième semestre de 2009 : l'économie désormais ne crée plus d'emplois et le chômage a connu un rebond spectaculaire. Entrée en crise un an après les autres régions, la Corse pourrait également en sortir plus tard. Contrairement à l'économie nationale, la reprise devra essentiellement s'appuyer sur la demande des ménages qui forme le principal débouché de la production régionale.

La crise de 1992-93 constitue en la matière un précédent. Les effets de la récession s'étaient alors prolongés en Corse jusqu'en 1996, alors que l'économie nationale avait largement rebondi dès 1994. Cette analogie n'a évidemment aucun caractère prédictif et la nature spécifique de la crise actuelle impose la prudence dans toute tentative de rapprochement avec les retournements économiques passés.

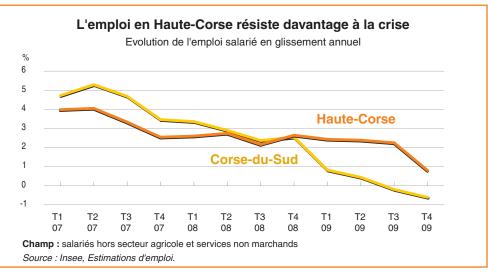
L

La Haute-Corse résiste mieux

Les deux départements insulaires n'ont pas été uniformément impactés par la crise. Ils figurent certes parmi les trois seuls en France (avec les Alpes de Haute-Provence) à n'avoir pas perdu d'emplois entre le début de 2008 et la fin de 2009. Néanmoins, la Haute-Corse

résiste beaucoup mieux que la Corse-du-Sud. Au cours des deux dernières années, l'emploi y a progressé de 2,3 %, meilleure performance nationale, alors qu'il stagnait en Corse-du-Sud. La Haute-Corse est ainsi à l'origine de l'essentiel des 700 créations d'emploi de la région sur cette période.

Cette résistance concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité. En particulier, la construction a brutalement fléchi en Corse-du-Sud en 2009 alors qu'elle restait créatrice d'emplois en Haute-Corse. De même,



l'industrie de Corse-du-Sud était durement éprouvée en 2009 tandis qu'elle demeurait très bien orientée en Haute-Corse, notamment dans l'agroalimentaire. Même les activités liées au tourisme, pour lesquelles la Corse-du-Sud a traditionnellement un avantage comparatif, ont été mieux orientées en Haute-Corse. En 2009, l'emploi dans l'hébergement et la restauration a ainsi progressé de 4 % au Sud et de près de 7 % au Nord.

Cette robustesse de la Haute-Corse fait suite à plusieurs années de moindre dynamisme. La crise contribue ainsi à opérer un rattrapage de l'emploi entre les deux départements insulaires. Très proches tant par leur taille que par la structure de leur appareil productif, les économies départementales ne réagissent pourtant pas avec la même sensibilité à la crise. La moindre dépendance de la Haute-Corse vis à vis de la demande externe et la plus grande autonomie de ses entreprises lui permettent probablement de limiter un peu plus qu'en Corse-du-Sud la propagation de la dépression économique.

Méthodologie

Depuis 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées) et sont fondées sur une synthèse de sources administratives. Elles permettent une couverture exhaustive de l'emploi total (salarié et non salarié).

Les estimations trimestrielles localisées portent sur l'emploi salarié des secteurs marchands. Elles sont issues de l'exploitation des données des Urssaf.



Direction régionale de Corse Résidence du Cardo, rue des Magnolias B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse

Directeur de la publication : Arnaud STEPHANY



ISSN: 1958-5950